



COVID-19 : Mise à jour quotidienne

26 mars 2020

Compte rendu du premier ministre

Il n'y a toujours pas de cas confirmé ou probable de COVID-19 au Nunavut.

Certains termes utilisés ne nous étaient probablement pas connus il y a quelques semaines. Comme il n'y a pas de nouvelles majeures aujourd'hui, je souhaite prendre le temps de les expliquer :

- Auto-surveillance signifie : porter attention à sa propre santé et appeler son centre de santé local si l'on remarque des changements ou des symptômes, comme la toux, de la fièvre ou de la difficulté à respirer.
- Auto-isolement signifie : rester à la maison et loin des autres membres de la maisonnée durant 14 jours. Veuillez vous rappeler que toute personne entrée au Nunavut depuis le 15 mars doit s'auto-isoler pour une période de 14 jours.
- Éloignement social et physique signifie : garder une distance sécuritaire entre soi et les autres. La règle stipule une distance de deux mètres ou six pieds entre vous et une autre personne. C'est un excellent moyen et une bonne règle pour restreindre la propagation de la COVID-19.

Une fois de plus, je veux demander aux parents et aux adultes de prendre le temps de discuter avec les jeunes de l'éloignement social, et pourquoi c'est si important.

L'éloignement social et physique est à présent la nouvelle norme. Même si une personne a fini de s'auto-isoler pour 14 jours.

Tous doivent pratiquer cette discipline en tout temps. Ce n'est pas agréable, nous le savons tous. Mais, c'est vraiment important pour le bien-être de tous les Nunavummiuts. Et ça fonctionne seulement si nous le faisons tous.

L'éloignement social est notre meilleure défense contre la COVID-19.

Pour les dernières informations concernant la COVID-19 et les mises à jour des différents ministères du GN, dans toutes les langues, consultez le :

<https://www.gov.nu.ca/fr/sante/information/covid-19-nouveau-coronavirus>; <https://www.gov.nu.ca>



Dans le cadre des efforts du gouvernement du Nunavut (GN) pour lutter contre les risques de la COVID-19, les ministères du GN mettent en place les mesures suivantes :

Ministère de la Santé

Les ordonnances de l'ADSP sur les voyages et les protocoles des employés essentiels sont à présent disponibles au <https://www.gov.nu.ca/health/information/covid-19-novel-coronavirus>.

Tous les voyageurs doivent s'auto-isoler dans des établissements désignés hors du Nunavut pour une période de 14 jours, sauf les employés essentiels qui sont asymptomatiques.

Ceux et celles qui entrent au Nunavut doivent obtenir une autorisation de la part de l'administrateur en chef de la santé publique et en faire la demande par courriel à CPHOTravelRequests@gov.nu.ca.

Numéro sans frais pour quiconque a voyagé récemment ou qui présente des symptômes de la COVID-19 : **1 888 975-8601 (nous prenons les appels de 7 h 30 à 19 h 30, heure de l'Est.)**

Services en cours :

- L'accès aux soins de santé demeurera accessible 7 jours sur 7 dans toutes les localités.
- Toutes les demandes non urgentes seront triées quotidiennement.
- L'accès immédiat aux services de soins de santé urgents et émergents demeurera disponible 24 heures par jour, 7 jours sur 7.
- Tous les clients sont invités à téléphoner avant de se présenter dans un établissement de santé.
- À Iqaluit, la santé publique, la salle d'urgence et l'unité d'hospitalisation demeurent ouvertes.
- Les cliniques de bébés en santé, d'immunisation et les visites prénatales se poursuivent à travers le Nunavut.
- Les médecins poursuivront les visites communautaires. En cas d'empêchement, les visites seront menées par télésanté ou par téléphone.

Services modifiés :

- Les rendez-vous dans les établissements de santé sont soumis au triage. Cela signifie que ce rendez-vous pourrait se faire soit par téléphone, soit en personne.
- Les services de voyage pour soins médicaux ont été réduits aux voyages urgents seulement. Les clients seront avisés de ces changements et participeront à la discussion.
- À Iqaluit, les cliniques externes et de réadaptation font le triage des patients avant d'accorder des rendez-vous. Les services de laboratoire et de diagnostic par imagerie offrent des services réduits. Tous les rendez-vous à venir feront l'objet d'un triage.
- Les rendez-vous de suivi et de soutien en santé mentale et toxicomanies se font par téléphone pour certains clients. Les rendez-vous prévus pour la cueillette et l'administration de médicaments demeurent les mêmes. En cas de crise, présentez-vous au centre de santé.
- Les visites à domicile pour administrer des médicaments se feront au cas par cas.

Pour les dernières informations concernant la COVID-19 et les mises à jour des différents ministères du GN, dans toutes les langues, consultez le :

<https://www.gov.nu.ca/fr/sante/information/covid-19-nouveau-coronavirus>; <https://www.gov.nu.ca>



[INUK](#) | [ENG](#) | [IKW](#) | [FRE](#)



[INUK](#) | [ENG](#) | [IKW](#) | [FRE](#)

Services fermés/annulés/suspendus :

- Les cliniques spécialisées ont été annulées. Nous travaillons à déterminer quels clients pourront avoir accès à un service virtuel ou téléphonique.
- Tous les voyages non essentiels pour les clients en santé mentale et leurs familles sont annulés. Tous les voyages non essentiels des familles visitant des personnes en établissement sont annulés.

Services du ministère de la Justice

Le ministère continue de concevoir des possibilités de formation afin de soutenir l'embauche des Inuits au sein des services judiciaires.

Services fermés/annulés/suspendus :

- Compte tenu de la situation actuelle, le ministère, en consultation avec le Collège Algonquin, a décidé d'annuler officiellement le programme destiné aux intervenants inuits en services correctionnels qui devait débiter le 4 mai prochain sur le campus d'Ottawa.

Services du ministère de l'Environnement

- En date du 26 mars, les accords de contribution relatifs au programme communautaire de soutien à la récolte ont été traités et les paiements seront émis le 27 mars prochain. Les bénéficiaires en mesure d'accepter les transferts par internet recevront leur paiement immédiatement. Pour les autres, un chèque sera posté, ce qui entraînera un retard dans la réception des fonds.

La santé des Nunavummiuts est une responsabilité partagée! Rappelez-vous : lavez vos mains et les surfaces utilisées, pratiquez l'éloignement social, suivez les conseils des professionnels de la santé et restez à la maison si vous êtes malade.

Pour les dernières informations concernant la COVID-19 et les mises à jour des différents ministères du GN, dans toutes les langues, consultez le :

<https://www.gov.nu.ca/fr/sante/information/covid-19-nouveau-coronavirus>; <https://www.gov.nu.ca>



[INUK](#) | [ENG](#) | [IKW](#) | [FRE](#)



[INUK](#) | [ENG](#) | [IKW](#) | [FRE](#)